



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

DÉCLARATION DU MOUVEMENT DE LA PAIX

Face aux violences et à la dérive autoritaire du Pouvoir, Le Mouvement de la Paix demande le retrait de la loi de sécurité globale

Pour faire face à la crise, il faut dégager des moyens accrus pour la sécurité sanitaire et humaine à travers le gel des programmes de modernisation des armes nucléaires.

Les images du passage à tabac d'un producteur de musique à Paris le 21 novembre 2020 sont insoutenables. La multiplication depuis deux ans de ces violences policières que le pouvoir appelle des bavures est insupportable. L'annonce par le Ministre de l'intérieur de sanctions exemplaires ne peut cacher la dérive autoritaire du gouvernement marquée par une série de mesures autoritaires et potentiellement attentatoires aux libertés publiques (loi de sécurité globale, possibles demandes d'accréditation des journalistes pour leur présence au sein des manifestations sociales, amendes tous azimuts et peines de prison au nom de la sécurité sanitaire, pénalisation et emprisonnement accrus pour les enfants...)

Face à cette dérive, la population est en droit de se demander si les propos du Président de la République disant que « *dans une démocratie on n'a pas le droit de parler de violences policières* » n'ont pas constitué un déni de réalité perçu par certains comme un encouragement à peine voilé à perpétuer des pratiques inadmissibles. Sans le captage d'images de ce déchaînement de violences par Loopsider, les preuves immédiates des violences perpétrées contre ce producteur musical n'auraient pas existé.

La population est soumise à la dureté de la mortalité due au Corona virus, à la dureté du confinement et du couvre-feu, à la dureté des conséquences économiques et sociales de la crise actuelle, à l'accroissement des injustices quand les sociétés du CAC 40 répartissent des dividendes et s'octroient des privilèges financiers inadmissibles. La misère s'accroît à grande vitesse dans notre société comme les souffrances qui l'accompagnent.

Face à cette violence exacerbée, la loi de sécurité globale, comme la loi en préparation relative à la pénalisation accrue des délits commis par des enfants, sont l'illustration concrète de la dérive autoritaire et attentatoire aux libertés publiques de ce gouvernement. L'essentiel, c'est de protéger la santé physique et mentale des populations vivant en France y compris bien sur celle des migrants et réfugiés.

Pour solidariser la société face à la crise sanitaire, face à la crise écologique, face à la crise économique et sociale et face aux menaces du terrorisme, il faut changer les paramètres, remettre la société à l'endroit à travers des mesures de solidarité, de fraternité, de justice à tous les niveaux.

Il faut un développement durable et juste, partager les richesses, développer la démocratie participative, renforcer les moyens de la recherche publique, investir dans l'éducation, investir massivement pour l'hôpital public dégagé des règles de la rentabilité financière, voler au secours des quartiers prioritaires de la ville et des plus pauvres, favoriser la participation des femmes à tous les niveaux et les protéger contre les violences, régler les problèmes avec détermination mais dans le respect des libertés publiques et des règles démocratiques. Ce sont les valeurs qui sont au cœur de la culture de la paix telle que définie par des résolutions des Nations unies pourtant validées par la France à l'ONU.

Enfin, il est urgent de rétablir la confiance de la population dans les institutions en mettant en œuvre des solutions politiques justes et équitables propres à écarter la tentation de la dérive autoritaire source de violences. La crise appelle en effet des changements profonds esquissés dans le [Livre blanc pour la Paix](#).

Dans un premier temps, la proposition de loi de sécurité globale, qui, selon le Défenseur des droits, fait peser des « risques considérables » sur la liberté d’informer, doit être massivement rejetée par la population et au Parlement et retirée du processus parlementaire.

Mais, il faut aussi dégager des moyens pour faire face à la crise. C’est pourquoi le Mouvement de la Paix réitère sa demande de gel des programmes de modernisation des armes nucléaires. Ces programmes, dans le schéma gouvernemental actuel balisé par la loi de programmation militaire, coûteraient de l'ordre de 100 milliards d'euros en 15 ans. La fin de non-recevoir du gouvernement à notre demande **de gel de ces programmes non essentiels pour la sécurité de notre pays et pour un monde de Paix** est totalement déraisonnable alors que le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) va entrer en vigueur en janvier 2021.

A Paris, le 27/11/2020

Le Mouvement de la Paix